



REÇU FISCAL

REÇU AU TITRE DES DONNS à ForestCalling Action Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu :

Bénéficiaire des versements

Nom de l'association : ForestCalling Action

Adresse de l'association : 28 Avenue de Lamballe
75016 Paris

Objet de l'association : Racheter des forêts menacées de destruction, engager des programmes de reforestations, engager des programmes de transition en France et dans le monde entier, et assurer leur sanctuarisation. Engager des programmes de reforestation. Engager des programmes de transition de plan de gestion forestière, planter des arbres ou tout type de végétaux là où la planète en a le plus besoin etc.

Qualité de l'association : Organisme d'intérêt général

Donateur

M. / Mme

Nom : ECOMAIL SAS représentée par Herbert Nathan

Adresse : ECOMAIL SAS, Ardichen, 09320 Soulan

Nature du don : Don numéraire

Forme du don : Déclaration de don manuel

Mode de versement : CB

Date du versement : 9 mars 2020

Je soussigné(e) M. GALLOULA, Président de l'association ForestCalling Action reconnais avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, le montant de : 260€ (DEUX CENT SOIXANTE EUROS)

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du CGI

Date : 8 avril 2020

Signature du Président :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. GALLOULA', written in a cursive style.